

Bruxelles, le 11 juillet 2014

Communiqué de presse



Nouvelle prise de décision d'attribution du marché NEO 1

Le Collège de la Ville de Bruxelles a pris, ce jeudi 10 juillet 2014, une nouvelle décision d'attribution du marché NEO 1 résultant de la procédure dite de dialogue compétitif. Il s'agit d'une procédure ambitieuse pour laquelle la technique du dialogue compétitif est mise en oeuvre pour la première fois en Belgique pour un dossier aussi important.

Le Collège se conforme ainsi aux enseignements du Conseil d'Etat, qui ne remettait pas en cause l'ensemble de la procédure mais l'expression de certaines motivations. Dans cette nouvelle décision, le collège de la Ville de Bruxelles a précisé ces motivations en les mettant en parfaite concordance avec les cotations attribuées aux candidats.

Le marché public NEO 1 – prévoyant, entre autres, la construction et l'exploitation du plus grand quartier commercial du pays, d'équipements de loisir, de logements, de services de proximité et de parkings – est ainsi, et une nouvelle fois, attribué au consortium UNIBAIL-RODAMCO/CFE/BESIX.

Presse/Pers/Press contact : Alain Raviart 0474/610 810